

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE MALAUCENE**

**Séance du 28 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de Mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Frédéric TENON, Maire de la commune.

Nombre de membres :

- Afférents au conseil : 23
- En exercice : 23
- Qui ont pris part à la délibération : 22

M. Michel ROURRE  
Mme Noëlla ROMMEL  
M. Christian MANCIP  
Mme Chantal MOCZADLO  
M. Alain MARCELIN  
Mme Magali LORA  
Mme Christelle ABATE

Mme Isabelle BRUYNEEL  
Mme Rosine CARILLO  
TRAMIER  
M. Pierre GAC  
M. Jérémie JEAN  
Mme Carole LAURENT  
M. Gilles MANCEL

Mme Petya MARINOVA  
Mme Alexandrine MEYNAUD  
M. Jean-Pierre PASCAUD  
M. Edouard SCHMID  
Mme Sandrine SAEZ  
Mme Geneviève SIAUD  
M. Franck VALLON

Ont donné pouvoir : M. Henri ANDRIEUX LOUER à M. le Maire

Absent : M. Sébastien Aristide BOULE

Date de convocation : 21 mars 2023

Secrétaire de séance : Mme Noëlla ROMMEL

**2023 PVL 066**

**OCTROI D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ARPAM  
ART ET PEINTURE – ANNEE 2023**

**Rapporteur : Madame Christelle ABATE**

Avec l'avis favorable de la commission animation vie locale réunie le 28 février 2023, le conseil municipal est appelé à entériner l'octroi d'une subvention à l'association ARPAM, Art et Peinture pour l'année 2023 d'un montant de 1500.00 €.

Le Conseil Municipal  
Le Rapporteur entendu,  
Délibère et décide

- **D'octroyer à l'association ARPAM, Art et Peinture une subvention communale pour l'année 2023 d'un montant de 1500.00 €**

- **D'inscrire les crédits correspondants au budget communal**

Monsieur le Maire



F. TENON

*Qui certifie sous sa responsabilité que les formalités de publicité ont été effectuées  
et que la délibération a été transmise en préfecture*

Vu la secrétaire de séance

Mme Noëlla ROMMEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Noëlla Rommel', is written over a faint circular stamp.

Pour	21 - (Mme ROMMEL ne prend pas part au vote)
Abstention	0
Contre	0

Publiée le 19 avril 2023